

(Accès direct en cliquant sur les liens en bleu)

ACQUISITIONS

[ACHAT D'UN FILET DE PROTECTION POUR LE TERRAIN MULTISPORT,](#)

[ACHAT D'UN PORTAIL ACCES POMPIERS GROUPE SCOLAIRE](#)

[ACHAT D'UNE TABLE DE TENNIS DE TABLE POUR LE GROUPE SCOLAIRE](#)

[REPLACEMENT D'EXTINCTEURS](#)

BUDGET

[BUDGET ASSAINISSEMENT : DECISION MODIFICATIVE N° 1](#)

PERISCOLAIRE

[TARIFS POUR L'ACCUEIL DE LOISIRS](#)

RESEAUX

[ETUDE DETAILLEE POUR EFFACEMENT DE RESEAUX](#)

TRAVAUX

[DEVIS POUR RAVALEMENT DU MONUMENT AUX MORTS](#)

[DEVIS POUR TRAVAUX DE PEINTURE DE LA GRANDE GARDERIE](#)

[IMPLANTATION D'UNE BORNE INCENDIE RUE DOCMAEL](#)

[REPLACEMENT DU PARATONNERRE DE L'EGLISE](#)

[RENOVATION DU PARQUET DE LA SALLE DES FETES](#)

INFORMATIONS

[TRAVAUX REALISES EN DELEGATION DE SIGNATURE DU MAIRE](#)

Nombre de conseillers présents : 12/15 (dont 2 pouvoirs)

ETUDE DETAILLEE POUR EFFACEMENT DE RESEAUX

Rapporteur : Pierre-Yves LEMONT

Le 20 octobre 2017 (délibération N° 2017-76), le conseil municipal a validé la réalisation d'une étude simplifiée d'effacement de réseaux pour les rues :

- Des Champonnées
- Des sœurs
- De la Forge (une partie)
- D'Armor (une partie)
- Et de l'Abbé Bertel

L'étude sommaire réalisée par le SDE 35 ne comprend pas l'effacement du réseau téléphonique qui ne peut être chiffré que dans le cadre de l'étude détaillée.

L'étude détaillée pour l'effacement de réseaux comprend 3 parties :

- L'effacement du réseau électrique,
- Le remplacement des appareillages d'éclairage public (éventuellement réalisé par la commune)
- Le génie civil du réseau téléphonique.

Les subventions relatives à l'effacement des réseaux électriques sont attribuées sous réserve que tous les réseaux aériens soient effacés (y compris éclairage public, téléphone...).

Suite à cette étude détaillée, une estimation plus précise sera transmise à la commune, sur laquelle le Conseil devra à nouveau délibérer afin que le dossier puisse être présenté à la « Commission Départementale Environnement » en vue d'être financé.

Les frais engagés relatifs à l'étude détaillée pour la partie effacement du réseau électrique seront intégrés dans le coût des travaux. Toutefois, ils seront entièrement à la charge de la commune au cas où la commune ne donnerait pas suite aux travaux après l'élaboration de l'étude détaillée.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal DECIDE à l'unanimité (14 voix Pour)

- D'AUTORISER le Maire à engager la réalisation de l'étude détaillée d'effacement des réseaux pour la réalisation des travaux :
 - Des Champonnées
 - Des sœurs
 - De la Forge (une partie)
 - D'Armor (une partie)
 - Et de l'Abbé Bertel
- Et à signer les documents relatifs à cette décision.

DEVIS POUR TRAVAUX DE PEINTURE DE LA GRANDE GARDERIE

Rapporteurs : Gilbert REGNAULD – Manuela LEMAITRE

Les adjoints présentent 2 devis relatifs aux travaux de peinture de la grande garderie / bâtiment préfabriqué (futur centre de loisirs).

Mme PIEL-PICARD (épouse d'un des artisans) n'assiste ni au débat, ni au vote.

La Commission Affaires périscolaires qui s'est réunie le lundi 16 avril, propose de retenir le devis de la société «Les murs ont des envies ».

Sociétés	Prix HT	Prix TTC
Les goûts et les couleurs (Trévérien)	6 021.13	7 225.36
Les murs ont des envies (Trévérien)	5 050.00	6 060.00

Ces travaux sont prévus au Budget primitif 2018 à l'opération 68 / Rénovation école – Imputation 2313

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal DECIDE à l'unanimité (13 voix Pour)

- De VALDIDER le devis de la société « Les murs ont des envies » pour un montant de 5 050.00€ HT, soit 6 060.00€ TTC
- Et d'AUTORISER M. le Maire à signer les documents relatifs à cette décision.

[INDEX](#)

DEVIS POUR RAVALEMENT DU MONUMENT AUX MORTS

Rapporteur : Gilbert REGNAULD

M. REGNAULD Adjoint aux travaux présente 2 devis pour le ravalement du monument aux morts

Mme PIEL-PICARD (épouse d'un des artisans) n'assiste ni au débat, ni au vote.

Sociétés	Prix HT	Prix TTC
Les goûts et les couleurs (Trévérien)	416.00	499.20
Les murs ont des envies (Trévérien)	1 250.00	1 500.00

Il est précisé que la société « Les murs ont des envies » inclut dans le prix le nettoyage du monument au karcher.

Ces travaux sont prévus au Budget primitif 2018 à l'opération 67 / Eglise – Imputation 2313

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal DECIDE à l'unanimité (13 voix Pour)

- De VALDIDER le devis de la société « Les goûts et les couleurs » pour un montant de 416.00€ HT, soit 499.20€ TTC
- Et d'AUTORISER M. le Maire à signer les documents relatifs à cette décision.

[INDEX](#)

INSTALLATION D'UNE BORNE INCENDIE RUE DOCMAEL

Rapporteur : Gilbert REGNAULD

M. REGNAULD Adjoint aux travaux présente le devis de la SATEC qui concerne la fourniture et pose d'un poteau incendie rue Docmaël pour un montant de 2 942.00€ HT, soit 3 530.40€ TTC.

Cette installation est prévue au Budget primitif 2018 à l'opération 12 /Achat matériel et mobilier – Imputation 2158

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal DECIDE à l'unanimité (14 voix Pour)

- De VALDIDER le devis de la société SDU (Sport et Développement Urbain) pour un montant maximal de 1 529.47€ HT, soit 1 835.36€ TTC
- Et d'AUTORISER M. le Maire à signer les documents relatifs à cette décision.

[INDEX](#)

ACHAT D'UN PORTAIL POUR L'ACCES LIVRAISON ET SECOURS AU GROUPE SCOLAIRE

Rapporteur : Gilbert REGNAULD

M. REGNAULD Adjoint aux travaux présente le devis de la société Lambert Clôtures pour l'achat d'un portail permettant l'accès livraison (pellets) et secours au groupe scolaire.

Le devis s'élève à 957.64 HT, soit 1 149.17 TTC.

Cette acquisition est prévue au Budget primitif 2018 à l'opération 12 /Achat matériel et mobilier – Imputation 2158

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal DECIDE à l'unanimité (14 voix Pour)

- De VALDIDER le devis de la société Lambert Clôtures pour un montant de 957.64€ HT, soit 1 149.17€ TTC
- Et d'AUTORISER M. le Maire à signer les documents relatifs à cette décision.

[INDEX](#)

ACHAT D'UNE TABLE DE TENNIS DE TABLE POUR LE GROUPE SCOLAIRE

Rapporteurs : Gilbert REGNAULD – Manuela LEMAITRE

Les adjoints présentent 2 devis pour l'acquisition d'une table de tennis extérieure pour le groupe scolaire (cour primaire).

Sociétés	Prix HT	Prix TTC
SDU (Sport et Développement Urbain)	1 529.47	1 835.36
Manutan	1 490.00	1 788.00

Cette acquisition est prévue au Budget primitif 2018 à l'opération 12 /Achat matériel et mobilier (Imputation 2184)

M. REGNAULD, Adjoint aux travaux propose de négocier les frais de port auprès de la société SDU.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal DECIDE à l'unanimité (14 voix Pour)

- De VALDIDER le devis de la société SDU pour un montant maximal de 1 529.47€ HT, soit 1 835.36€ TTC
- Et d'AUTORISER M. le Maire à signer les documents relatifs à cette décision.

[INDEX](#)

ACHAT D'UN FILET DE PROTECTION POUR LE TERRAIN MULTISPORT

Rapporteur : Gilbert REGNAULD

M. REGNAULD Adjoint aux travaux présente le devis de la société Lambert Clôtures pour la pose d'un filet de protection pour le terrain multisport d'un montant de 1 246.77€ HT, soit 1 496.12€ TTC.

Un autre devis a été demandé à la société SDU, mais aucun devis n'a été reçu.

Cette acquisition est prévue au Budget primitif 2018 à l'opération 72 /Terrain multisport – Imputation 2188

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal DECIDE à l'unanimité (14 voix Pour)

- De VALIDER le devis de la société Lambert Clôtures pour un montant de 1 246.77€ HT, soit 1 496.12€ TTC.
- Et d'AUTORISER M. le Maire à signer les documents relatifs à cette décision.

[INDEX](#)

RENOVATION DU PARQUET DE LA SALLE DES FETES

Rapporteur : Gilbert REGNAULD

M. REGNAULD Adjoint aux travaux présente le devis de la société Aubert-Lebrun pour la rénovation du parquet de la salle des fêtes d'un montant de 1 900.00€ HT, soit 2 280.00€ TTC.

Ces travaux sont prévus au Budget primitif 2018 à l'opération 59 / salle des fêtes – Imputation 2313

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal DECIDE à l'unanimité (14 voix Pour)

- De VALDIDER le devis de la société Aubert-Lebrun pour un montant de 1 900.00€ HT, soit 2 280.00€ TTC.
- Et d'AUTORISER M. le Maire à signer les documents relatifs à cette décision.

[INDEX](#)

REMPLACEMENT DU PARATONNERRE DE L'ÉGLISE

Rapporteur : Gilbert REGNAULD

M. REGNAULD présente le devis de la Société Alain MACE pour la mise en conformité de l'installation de protection contre la foudre de l'église suivant la norme NFC 17-102 de septembre 2011.

Cette acquisition est prévue au Budget primitif 2018 à l'opération 67 / Eglise – Imputation 2313

Le devis s'élève à 590.00€ HT, soit 708.00€ TTC.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal DECIDE à l'unanimité (14 voix Pour)

- De VALIDER le devis de la Société Alain MACE pour un montant de 590.00€ HT, soit 708.00€ TTC.
- Et d'AUTORISER M. le Maire à signer les documents relatifs à cette décision.

[INDEX](#)

REPLACEMENT D'EXTINCTEURS DES BATIMENTS COMMUNAUX

Rapporteur : Gilbert REGNAULD

M. REGNAULD présente le devis de la Société R2S pour le remplacement d'extincteurs de plus de 10 ans dans les bâtiments communaux.

Cette acquisition est prévue au Budget primitif 2018 à l'opération 12 / Matériel et Mobilier – Imputation 2313

Le devis s'élève à 1 170.18€ HT soit 1 404.22€ TTC.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal DECIDE à l'unanimité (14 voix Pour)

- De VALDIDER le devis de la Société R2S pour un montant de 1 170.18€ HT soit 1 404.22€ TTC.
- Et d'AUTORISER M. le Maire à signer les documents relatifs à cette décision.

[INDEX](#)

BUDGET ASSAINISSEMENT : DECISION MODIFICATIVE N° 1

Rapporteur : Pierre-Yves LEMONT

Après le vote du budget, la commune a reçu une facture de la Société Nouvelles Technologies Environnementales (situation 6 et finale) d'un montant de 856.16€ HT, soit 1 027.39€ TTC.

Cette dépense n'ayant pas été prévue au budget, il est nécessaire de réaliser une décision modificative.

Il est proposé de procéder aux écritures suivantes :

Dépenses d'investissement

Imputations	Montants
020- Dépenses imprévues	-1 027.39
Opération 11 - 2031	+ 1 027.39

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal DECIDE à l'unanimité (14 voix Pour)

- De VALDIDER cette décision modificative N° 1
- Et d'AUTORISER M. le Maire à signer les documents relatifs à cette décision.

[INDEX](#)

TARIFS POUR L'ACCUEIL DE LOISIRS « A cueillir »

Rapporteur : Manuela LEMAITRE

Mme LEMAITRE, 1^{ère} Adjointe déléguée présente les tarifs proposés pour l'accueil de loisirs « A cueillir » qui devrait ouvrir ses portes le lundi 9 juillet.

La commission affaires périscolaires s'est réunie lundi 16 avril et a travaillé sur un barème. L'étude s'est faite à partir des tarifs appliqués dans les accueils de loisirs des communes voisines.

Tarifs basés sur le quotient familial*

QF	Journée	½ journée
< 750€	4,85	3,50
751 à 1200€	7,90	5,20
>1200€	10,50	7,10
Non déclaré	10,50	7,10
Hors commune	12,50	9,10

*Tarifs hors coût du repas / Prix du repas 3.20€ jusqu'au 5 août 2018

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal DECIDE à l'unanimité (14 voix Pour)

- De VALDIDER ces tarifs qui entreront en vigueur le 9 juillet 2018
- Et d'AUTORISER M. le Maire à signer les documents relatifs à cette décision.

Mme LEMAITRE informe le conseil qu'un médecin de la PMI (Protection Maternelle Infantile) est venu visiter les locaux le jeudi 19 avril en vue de l'ouverture de l'accueil de loisirs.

Un avis favorable est accordé. Il reste à transmettre différentes pièces pour finaliser le dossier.

La Commission Affaires Périscolaires propose de faire une réunion d'information le vendredi 18 mai destinée aux familles intéressées par ce nouveau service. Un flyer sera distribué dans les boîtes aux lettres.

[INDEX](#)

TRAVAUX REALISES DANS LE CADRE DE LA DELEGATION DE SIGNATURE DU MAIRE (INFORMATION)

- Installation d'une VMC à la garderie par l'entreprise Denoual pour un montant de 968.26€ HT
- Aménagement du passage du parking au chemin piétonnier (compétence voirie CCBR) : travaux estimés à 270.00€ HT, soit 324.00€ TTC

[INDEX](#)

SEANCE DU 20 AVRIL 2018	2
ETUDE DETAILLEE POUR EFFACEMENT DE RESEAUX.....	2
DEVIS POUR TRAVAUX DE PEINTURE DE LA GRANDE GARDERIE	3
DEVIS POUR RAVALEMENT DU MONUMENT AUX MORTS	4
INSTALLATION D'UNE BORNE INCENDIE RUE DOCMAEL	5
ACHAT D'UN PORTAIL POUR L'ACCES LIVRAISON ET SECOURS AU GROUPE SCOLAIRE	6
ACHAT D'UNE TABLE DE TENNIS DE TABLE POUR LE GROUPE SCOLAIRE	7
ACHAT D'UN FILET DE PROTECTION POUR LE TERRAIN MULTISPORT	8
RENOVATION DU PARQUET DE LA SALLE DES FETES.....	9
REPLACEMENT DU PARATONNERRE DE L'EGLISE	10
REPLACEMENT D'EXTINCTEURS DES BATIMENTS COMMUNAUX.....	11
BUDGET ASSAINISSEMENT : DECISION MODIFICATIVE N° 1	12
TARIFS POUR L'ACCUEIL DE LOISIRS « <i>A cueillir</i> ».....	13
TRAVAUX REALISES DANS LE CADRE DE LA DELEGATION DE SIGNATURE DU MAIRE (INFORMATION)	14